

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure formalisée, suivant la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet des prestations de transport.

Le marché public objet de la présente consultation est un accord-cadre mono attributaire avec émission de bon de commande.

ARTICLE 4. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prend effet à compter de sa notification, pour une durée ferme de deux ans à compter du 1^{er} jour de la mise en service des transports.

Les délais d'exécution du service sont de :

- Pour le lot 1 : du 01.09.2022 au 31 août 2024
- Pour le lot 2 : du 01.09.2022 au 31 août 2024

ARTICLE 5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est composée de 2 lots :

	Dénomination des lots
LOT N°1	Prestations de transport dans le cadre du service de transport urbain (TU)
LOT N°2	Prestations de transport dans le cadre du service de transport à la demande (TAD)

ARTICLE 6. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.
Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

ARTICLE 7. VARIANTES

7.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

7.2 Variante obligatoire

L'acheteur ne demande aucune variante obligatoire.

ARTICLE 8. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffer par le candidat.

ARTICLE 9. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation.

ARTICLE 10. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :
<https://marches.megalix.bretagne.bzh> (sous la référence RA-AOO2022-12)

ARTICLE 11. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

13.06.2022, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 12. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères – lot 1	Pondération
Montant des prestations <i>L'offre la moins disante se verra attribuer le plus grand nombre de points.</i>	60%
Valeur technique, analysée au regard du cadre de réponse remis par le candidat. <i>Sous-critères :</i> - Moyens humains dédiés aux prestations, - Moyens matériels dédiés aux prestations, - Gestion des pannes/incidents et accidents - Suivi administratif et technique	40% 15% 15% 5% 5%

Critères – lot 2	Pondération
Montant des prestations <i>L'offre la moins disante se verra attribuer le plus grand nombre de points.</i>	60%
Valeur technique, analysée au regard du cadre de réponse remis par le candidat. <i>Sous-critères :</i> - Moyens humains dédiés aux prestations, - Moyens matériels dédiés aux prestations, - Gestion des pannes/incidents et accidents - Suivi administratif et technique	40% 20% 10% 5% 5%

ARTICLE 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 14. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 15. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr